

Anglais juridique adapté à la pratique notariale

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES NOTAIRES

Être confronté à des clients anglophones ou à un dossier comprenant des éléments britanniques n'est plus réservé à certaines études spécialisées. Se familiariser avec les pratiques juridiques britanniques et avec le langage juridique anglais s'avère utile.

Cette formation d'anglais juridique destinée aux notaires et à leurs collaborateurs est assurée par des professeurs d'anglais natifs ayant exercé une activité juridique au Royaume-Uni.



400 000

Britanniques vivent en France*

« Come and update
your Legal English. »

*Derek Walter Wilson,
Solicitor au Royaume-Uni,
professeur certifié d'anglais.*



Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre au stagiaire de savoir :

- accueillir ses clients anglophones
- assurer un conseil notarial en anglais (immobilier, succession)
- échanger avec un solicitor britannique

La formation aborde également les grandes lignes du système juridique britannique : Common Law et système accusatoire.

Contact

Formation professionnelle continue

Guillaume André (gandre@ices.fr)

Département Droit

Yannick David, directeur

Coordonnateur de la formation

Derek Wilson, solicitor

Conditions d'admission

Formation réservée aux notaires de Vendée et à leurs collaborateurs (*autres professionnels : sur dérogation*)

Niveau B1 en anglais (intermédiaire)

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

ices.fr/entreprises

Programme

23 h de formation répartie en 15 séances hebdomadaires d'1h30.

Un test de positionnement est effectué en ligne préalablement au stage. Il permet d'adapter le niveau et les objectifs.

Un test d'évaluation, écrit et oral, est réalisé en fin de stage.

Une attestation de formation est remise en fin formation.

- > Lecture et écriture
 - > Compréhension orale
 - > Expression orale
-
- > Vocabulaire juridique
 - > Compréhension du système juridique britannique

Plateforme de e-learning

Les stagiaires disposent d'un accès à la plateforme *7speaking*® (accès ouvert 12 mois) permettant un réel entretien des apprentissages linguistiques entre les séances en présentiel.

Planning

Une séance hebdomadaire à l'ICES. Horaires et dates de l'année en cours sur le site de l'ICES www.ices.fr/les-formations/nos-formations-professionnelles/

Partenariat



L'ICES au service des professionnels

Les départements Droit/Économie/Gestion et Langues de l'ICES mettent à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs ses enseignants-chercheurs et ses vacataires professionnels experts. Le pôle Entreprises étudie vos besoins particuliers en formation et peut vous proposer des formations sur mesure.

Contact : entreprises@ices.fr